



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Envoi par courrier électronique

Rouen, le 12 janvier 2017

La rectrice, chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement des collèges et lycées  
publics et privés

Mesdames et messieurs les directeurs et  
directrices des écoles publiques et privées

s/c de Madame la directrice académique  
des services de l'Education nationale de  
Seine Maritime

s/c de Monsieur le directeur académique  
des services de l'Education nationale de  
l'Eure

**Rectorat**

**Inspection pédagogique  
régionale**

Affaire suivie par

Patrice FAVIER

IA-IPR de SVT

Mission académique

Education au développement  
durable

[patrice.favier@ac-rouen.fr](mailto:patrice.favier@ac-rouen.fr)

Téléphone

02 32 08 91 20

Mél.

[ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr](mailto:ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

**Objet : Dispositif "Écoles et Établissements du Développement Durable" (EdDD) -  
Engagement des écoles et établissements en 2017**

Être performant dans le domaine de l'éducation au développement durable est une des priorités inscrites dans le projet académique, conformément à la stratégie nationale de la transition écologique 2014-2020, et à la démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires. (BO n° 6 du 5 février 2015).

Depuis 2005, l'Académie de Rouen, avec ses quatorze partenaires régionaux développe le dispositif spécifique « Écoles et Établissements du Développement Durable » qui permet à toute école, tout établissement d'enseignement ou de formation, volontaire, d'engager une « démarche développement durable ». Le dispositif permet d'accompagner l'établissement ou l'école dans la mise en place d'un projet d'école ou d'établissement, à travers la réalisation d'un plan d'actions concrètes s'appuyant sur les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires visant à répondre localement aux enjeux du développement durable. L'accompagnement prévoit, entre autres axes, des journées de formation.

A ce jour, 300 écoles et établissements (écoles, collèges, lycées) de l'académie sont engagés dans ce dispositif. Il serait souhaitable qu'un plus grand nombre d'établissements et d'écoles s'engage dans ce dispositif.

A cet effet, une réunion de présentation du dispositif académique des EdDD est organisée :

**le vendredi 3 mars 2017, de 14 h 30 à 17 h 00  
salle des villes, rectorat de Rouen**

Cette réunion est ouverte aux directions des écoles et des établissements qui souhaiteraient inscrire cet axe dans leur projet d'école ou d'établissement à partir de la rentrée prochaine.

Les écoles et établissements intéressés voudront bien se faire connaître, par mail, **avant le 9 février 2017** auprès de monsieur Patrice Favier qui pourra leur apporter toute information complémentaire.

La rectrice, chancelière des universités

*Signé*

Nicole Ménager